

Politique de protection des données personnelles

Article 1 : Confidentialité et finalité de traitement des données personnelles

Toutes les informations et données personnelles recueillies par Comptabilis sont par nature confidentielles. Elles sont fournies exclusivement dans les cadres suivants :

- de la réalisation de mandats fiduciaires (gestion des salaires, déclarations fiscales, comptabilité, divers conseils financiers ou ressources humaines)
- de mesures d'insertion professionnelles,
- de recrutements
- de gestion des collaborateurs-trices, pour les collaborateurs-trices de Comptabilis

Les données personnelles ne peuvent pas être utilisées ou diffusées pour tout autre finalité.

Sont réservées les données dont la communication serait rendue impérative dans le cadre d'une procédure judiciaire, d'une loi, d'un règlement ou d'une décision d'une autorité administrative à laquelle le Comptabilis ne pourrait se soustraire.

Article 2 : Durée de conservation des données personnelles

Les informations personnelles et confidentielles résultant du mandat sont détruites après les temps de conservation nécessaire, en fonction du cadre légal et juridique et des besoins du mandat.

Les durées suivantes ont été fixées pour la destruction des données

Données personnelles fournies dans le cadre de la réalisation de mandats fiduciaires : archivage après 3 ans, destruction après 10 ans

Données personnelles fournies dans le cadre de mesures d'insertion professionnelles : destruction des données après une année suivant la fin de la mesure. Conservation uniquement du certificat de travail, pendant 10 ans, à des fins de référencement éventuelles. Conservation des données de contact, pour invitation aux événements organisés par Comptabilis, sauf demande spécifique.

Données personnelles fournies dans le cadre de recrutements : destruction des données après trois mois, sauf en cas d'engagement de la personne.

Données personnelles de gestion des collaborateurs-trices de Comptabilis : Pour les données concernant les salaires, archivage après 3 ans, destruction après 10 ans. Pour les données d'évaluation et de gestion, destruction des données une année après la fin de l'engagement. Conservation uniquement du certificat de travail, pendant 10 ans, à des fins de référencement éventuelles, et d'un éventuel contrat de fin de rapport de travail pendant 10 ans. Conservation des données de contact, pour invitation aux événements organisés par Comptabilis, sauf demande spécifique.

Article 3 : Droit d'accès des personnes concernées

Les personnes pour lesquelles Comptabilis détient des données personnelles en vertu de la politique ci-dessus ont le droit en tout temps de demander l'accès à ces données personnelles.